

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 24 MARS 2016 à 20h00

dans la salle Gaby NURY

Convocation du 17 mars 2016

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

M. J-L GUYADER, M. P-Y TIPA, Mme J. FAVIER, M. J-M BRISON, M. J-M SALAMAN M. D. SOUCHON, M. L FAIPEUR, M. S. BERNARD, Mme A-S. JOUBERT, Mme E. CHAMPION, Mme P. SERVIOLES, Mme M-L SINISTRO, M.J-L CHEVRIER, Mme B. TAUREL.

Représentés : Mme P. SERVIOLES pouvoir à M. P-Y TIPA, Mme B. TAUREL pouvoir à M. J-L CHEVRIER.

1. La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Louis Guyader et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2015.

2. Finances

1. Comptes de gestion et comptes administratifs 2015:

i. Présentation et vote

M. le Maire informe l'assemblée de l'analyse financière dressée par Mme Fabrègue, notre comptable public. Les charges de fonctionnement réelles ont augmenté de 0.9% par rapport à 2015, ce qui reste bien en dessous de la médiane. Les produits de fonctionnement réels ont baissé de 22.5% mais cela s'explique surtout par le bail emphytéotique souscrit avec la SEMCODA sur 2014. La capacité d'autofinancement (CAF) a baissé de 53.2% mais il faut toujours avoir à l'esprit que l'année 2014 avait un résultat exceptionnel et faussé par le retour de la SEMCODA. En 2013, la CAF s'élevait à 127 048€, en 2014 à 331 749€ et en à 2015 155 184€. La CAF a donc augmenté par rapport à 2013.

Globalement, la situation est saine, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et les charges financières sont en baisse, deux emprunts prendront fin en 2019.

Délibération N°2016 01 : Vote du Compte Administratif 2015 – budget général

M. Tipa fait la présentation du résultat du budget général 2015

Fonctionnement Dépenses	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 011 - charges courantes	160 821.00	138 384.72	173 806.00	143 983.35
Chapitre 012 - charges de personnel	189 140.00	178 671.92	168 750.00	165 284.98
Chapitre 022 - dépenses imprévues	5 670.00	0.00	4 885.00	0.00
Chapitre 023 - virement sect investissement	194 547.00	0.00	407 908.00	0.00

Chapitre 65 - contribution organismes extérieurs	95 900.00	90 591.62	87 650.00	87 236.49
Chapitre 66 - charges financières	35 000.00	34 616.20	39 800.00	39 560.14
Chapitre 67 - charges exceptionnelles (annul. Titre...)	295.00	0.00	295.00	293.46
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	11 074.00	11 074.00	94 508.00	94 508.00
Chapitre 014-73925 Reversement onfs péréquation	6 830.00	6 830.00	4 920.00	4 917.00
Total	699 277.00	460 168.46	982 522.00	535 783.42

Fonctionnement recettes	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	88 014.00	0.00	125 595.00	0.00
Chapitre 013 - remboursement de personnel	900.00	3 076.81	0.00	917.54
Chapitre 70 produits de services (cimetièrre, reversement salaire budget de l'eau...)	39 400.00	28 685.76	26 500.00	23 958.66
Chapitre 73 impôts et taxes (contribution directe, CCPA)	413 138.00	416 150.47	398 989.00	404 427.44
Chapitre 74 dotations (dotation forfaitaire état)	116 725.00	117 301.52	110 208.00	114 020.35
Chapitre 75 autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	40 000.00	38 885.12	236 130.00	228 096.20
Chapitre 77 produits exceptionnels	1 100.00	178.04	85 100.00	86 602.64
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	699 277.00	604 277.72	982 522.00	858 022.83

Investissement Dépenses	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	4 000.00	0.00	7 432.00	0.00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0.00	0.00	2 500.00	2 500.00
Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées	81 000.00	80 546.56	147 960.00	147 714.62
Chapitre 20 immobilisations incorporelles (études...)	24 000.00	818.53	14 900.00	1 764.00
Chapitre 204 subventions d'équipements versées (SIEDA)	65 000.00	64 898.41	58 500.00	45 603.71
Chapitre 21 immobilisations corporelles (mobiliers...)	743 900.00	243 960.93	45 425.00	31 871.65
Chapitre 23 immobilisations en cours	48 410.00	48 201.28	433 309.00	397 373.29
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	342 108.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 26 participation semcoda	0.00	0.00	182 902.00	182 902.00
Total	1 308 418.00	438 425.71	892 928.00	809 729.27

Investissement recettes	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	0.00	0.00	81 986.63	0.00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0.00	0.00	2 500.00	2 500.00
Chapitre 021 Virement de la sect fonctionnement	194 547.00	0.00	407 908.00	0.00
Chapitre 10 - fctva ; excédent de fonctionnement reporté	486 048.00	462 900.95	96 495.00	115 905.52
Chapitre 13 subventions d'investissement reçues	309 400.00	158 562.10	209 530.37	169 688.00
Chapitre 16 - emprunt et caution	307 349.00	460.00	0.00	0.00
Chapitre 040 - opération ordre transfert	11 074.00	11 074.00	94 508.00	94 508.00
Chapitre 204 subventions d'équipements versés (SIEDA)	0.00	0.00	0.00	3 034.01
Total	1 308 418.00	632 997.05	892 928.00	385 635.53

Délibération N°2016 02 : Vote du Compte Administratif 2015 – budget annexe : eau et assainissement

M. Tipa fait ensuite la présentation du budget eau et assainissement 2015.

Fonctionnement dépenses	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 011 - charges courantes	27 200.00	16 870.84	49 500.00	24 671.78
Chapitre 012 - charges de personnel	18 000.00	17 992.37	20 000.00	17 344.78
Chapitre 022 - dépenses imprévues	0.00	0.00	4 700.00	0.00
Chapitre 023 - virement sect investissement	9 308.00	0.00	23 458.00	0.00
Chapitre 014 - redevance	19 000.00	18 889.00	16 410.00	16 359.00
Chapitre 65 - pertes créance irrécouvrables	500.00	1.10	500.00	1.02
Chapitre 66 - charges financières	29 459.00	29 404.10	29 857.00	29 851.78
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	1 000.00	0.00	1 000.00	181.37
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	52 625.00	52 624.57	53 057.00	53 054.63
Total	157 092.00	135 781.98	198 482.00	141 464.36

Fonctionnement recettes	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	5 338.00	0.00	56 698.00	0.00
Chapitre 70 (ventes d'eau...)	140 200.00	123 266.02	128 530.00	125 059.17
Chapitre 74 (prime épuration)	0.00	1 000.00	1 700.00	0.00
Chapitre 75 (produits exceptionnels)	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	11 554.00	11 554.00	11 554.00	11 554.00
Chapitre 77 : autres produits	0.00	3 763.29	0.00	2 965.56
Total	157 092.00	139 583.31	198 482.00	139 578.73

Investissement dépenses	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	4 779.00	0.00	3 983.00	0.00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 16 (amortissement)	8 600.00	8 538.54	8 110.00	8 108.01
Chapitre 20 (études)	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 21 (biens mobiliers)	37 000.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 23 (immobiliers)	103 064.00	93 242.66	105 890.00	2 825.47
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre section	11 554.00	11 554.00	11 554.00	11 554.00
Total	164 997.00	113 335.20	129 537.00	22 487.48

Investissement recettes	Budgétisés 2015	Réalisés 2015	Budgétisés 2014	Réalisés 2014
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	53 589.00	0.00	23 022.00	0.00
Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre section	52 625.00	52 624.57	53 057.00	53 054.63
Chapitre 021 Virement de la sect fonctionnement	9 308.00	0.00	23 458.00	0.00
Chapitre 10 - excédent de fonct reporté	49 475.00	49 475.00	0.00	0.00
Chapitre 13 (sub équipement)	0.00	0.00	30 000.00	0.00
Chapitre 16 - emprunt et caution	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	164 997.00	102 099.57	129 537.00	53 054.63

Conformément à l'article L.2121.14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

M. Denis Souchon prend la présidence de la séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les comptes administratifs 2015 du budget général et annexe : eau et assainissement.

Délibération N°2016 03 : Vote des comptes de gestion – budget général et annexe

M. le Maire reprend la présidence de la séance et informe l'assemblée que les compte administratifs 2015 du budget générale et du budget eau et assainissement sont en concordances avec les comptes de gestion.

Le conseil municipal, valide à l'unanimité, les comptes de gestion 2015 du budget général et annexe : eau et assainissement.

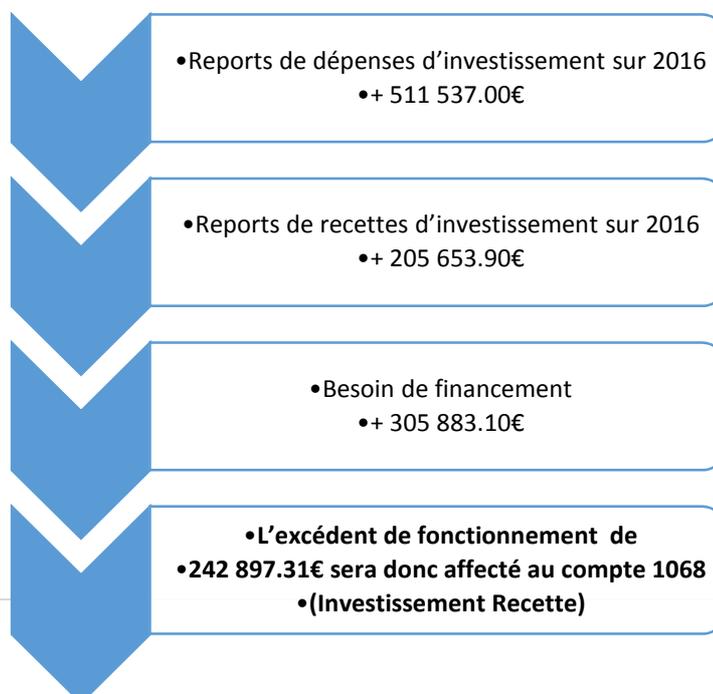
2. Affectation des résultats

Délibération N°2016 04 : Affectation des résultats du budget général et annexe eau et assainissement

- Budget communal :

Solde de Fonctionnement	• + 144 109.26€
Résultat de clôture 2014	• + 447 834.76€
Part affecté à l'investissement sur 2015	• - 359 818.00€
SOLDE	• 232 126.02€ + 10 71.29€ (dissolution du budget CCAS) soit + 242 897.31€

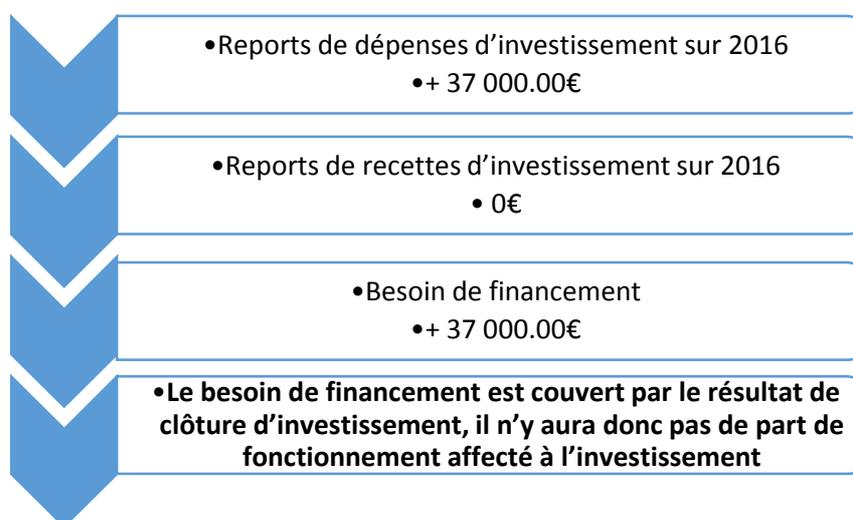
Solde d'investissement	•+ 584 571.34€
Résultat de clôture 2014	•- 342 107.11€
Solde	•- 147 535.77€



Budget annexe eau et assainissement

Solde de Fonctionnement	•+ - 3 801.33€
Résultat de clôture 2014	•+ 54 813.10€
Part affecté à l'investissement sur 2015	•- 49 475.00€
Solde	•+ 9 139.43€

Solde d'investissement	•+ 11 235.63€
Résultat de clôture 2014	•+ 53 589.85€
Solde	•+ 42 354.22€



3. Taux d'imposition 2016

Délibération N°2016 05 : Taux d'imposition 2016

Pour rappel, les taux d'imposition n'ont pas bougé depuis 2011.

Ressources fiscales	Bases imposition 2014	Taux	Produits perçus 2014	Bases imposition 2015	Taux	Produits perçus 2015
Taxe d'habitation	1 147 000	8.94	102 542	1 180 000	8.94	105 492
Taxe foncière bâti	864 600	11.86	102 542	895 900	11.86	106 254
Taxe foncière non bâti	15 000	53.33	8 000	15 200	53.33	8 106
Total			213 084	Total		219 852

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2016.

Ressources fiscales	Bases imposition 2016	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	1 226 000	8.94	109 604
Taxe foncière bâti	919 100	11.86	109 005
Taxe foncière non bâti	15 100	53.33	8 053
	Total		226 662.00

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition en l'état.

4. Budgets Primitifs 2016:

Délibération N°2016 06 : Vote du budget primitif 2016 général

M. Tipa fait la présentation du budget général par chapitre

FONCTIONNEMENT DEPENSES

	Budgétisés 2016	Pour rappel Budgétisés 2015	Pour rappel réalisés 2015
Chapitre 011 - charges courantes	180 047.00	160 821.00	138 384.72
Chapitre 012 - charges de personnel	191 750.00	189 140.00	178 671.92
Chapitre 022 - dépenses imprévues	8 184.50	5 670.00	0.00
Chapitre 023 - virement section investissement	54 460.50	194 547.00	0.00
Chapitre 65 - contribution organismes extérieurs	101 000.00	95 900.00	90 591.62
Chapitre 66 - charges financières	32 000.00	35 000.00	34 616.20
Chapitre 67 - charges exceptionnelles (annul. Titre...)	100.00	295.00	0.00
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	15 893.00	11 074.00	11 074.00
Chapitre 014-73925 Reversement onfs péréquation	7 000.00	6 830.00	6 830.00
Total	590 435.00	699 277.00	460 168.46

FONCTIONNEMENT RECETTES

	Budgétisés 2016	Pour rappel Budgétisés 2015	Pour rappel réalisés 2015
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	0.00	88 014.00	0.00
Chapitre 013 - remboursement de personnel	0.00	900.00	3 076.81
Chapitre 70 produits de services (bibliothèque, cimetière, reversement salaire budget de l'eau...)	26 200.00	39 400.00	28 685.76
Chapitre 73 impôts et taxes (contribution directe, communauté de communes...)	420 362.00	413 138.00	416 150.47
Chapitre 74 dotations (subventions dotation forfaitaire de l'Etat)	102 773.00	116 725.00	117 301.52
Chapitre 75 autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	40 000.00	40 000.00	38 885.12
Chapitre 77 produits exceptionnels	1 100.00	1 100.00	178.04
Total	590 435.00	699 277.00	604 277.72

Investissement DEPENSES

	Budgétisés 2016	Pour rappel Budgétisés 2015	Pour rappel réalisés 2015
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	5 000.00	4 000.00	0.00
Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées	84 000.00	81 000.00	80 546.56
Chapitre 20 immobilisations incorporelles (études...)	30 126.00	24 000.00	818.53
Chapitre 204 subventions d'équipements versés (SIEDA)	13 000.00	65 000.00	64 898.41
Chapitre 21 immobilisations corporelles (mobiliers)	536 871.00	743 900.00	243 960.93
Chapitre 23 immobilisations en cours	0.00	48 410.00	48 201.28
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	147 536.00	342 108.00	0.00
Total	816 533.00	1 308 418.00	438 425.71

Investissement RECETTES

	Budgétisés 2016	Pour rappel Budgétisés 2015	Pour rappel réalisés 2015
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	0.00	0.00	0.00
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	54 460.50	194 547.00	0.00
Chapitre 10 - fctva - excédent de fonctionnement reporté	299 797.00	486 048.00	462 900.95
Chapitre 13 subventions d'investissement reçues	205 653.50	309 400.00	158 562.10
Chapitre 16 - emprunt et caution	240 729.00	307 349.00	460.00
Chapitre 040 - opération ordre transfert	15 893.00	11 074.00	11 074.00
Total	816 533.00	1 308 418.00	632 997.05

Le budget est donc équilibré en fonctionnement à 590 435.00€ et en investissement à 816 533.00€. Le conseil municipal, valide à l'unanimité le budget général 2016.

Concernant l'attribution des subventions, Mme A-S Joubert signale que le comité des fêtes organise une assemblée générale extraordinaire le 29 avril, que l'organisation du bal du 14 juillet a été supprimée, la chasse aux œufs maintenue mais avec la participation du club des jeunes.

Devant ces faits, M. le Maire propose de ne pas attribuer de subvention au comité des fêtes pour le moment. Il rappelle qu'à l'origine, la subvention versée à l'association a été allouée pour l'organisation de la fête du village.

M. L. Faipeur indique qu'une réunion va être organisée avec toutes les associations pour éventuellement organiser lors de la fête du village, un forum des associations.

Délibération N°2016 07 : Vote du budget primitif 2016 annexe

FONCTIONNEMENT DEPENSES

	Budgétisés 2016	Budgétisés 2015	Réalisés 2015
Chapitre 011 - charges courantes	30 026.00	27 200.00	16 870.84
Chapitre 012 - charges de personnel	20 000.00	18 000.00	17 992.37

Chapitre 023 - virement sect investissement	0.00	9 308.00	0.00
Chapitre 014 - redevance	17 500.00	19 000.00	18 889.00
Chapitre 65 - pertes créance irrécouvrables	100.00	500.00	1.10
Chapitre 66 - charges financières	28 942.00	29 459.00	29 404.10
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	500.00	1 000.00	0.00
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	52 625.00	52 625.00	52 624.57
Total	152 693.00	157 092.00	135 781.98

FONCTIONNEMENT RECETTES

	Budgétisés 2016	Budgétisés 2015	Réalisés 2015
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	9 139.00	5 338.00	0.00
Chapitre 70 (ventes d'eau...)	131 000.00	140 200.00	123 266.02
Chapitre 74 (prime)	1 000.00	0.00	1 000.00
Chapitre 75 (autres produits de gestion courante)	0.00	0.00	0.00
Chapitre 77 (produits exceptionnels)	0.00		3 763.29
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	11 554.00	11 554.00	3 763.29
Total	152 693.00	157 092.00	139 583.31

INVESTISSEMENT DEPENSES

	Budgétisés 2016	Budgétisés 2015	Réalisés 2015
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	4 824.22	4 779.00	0.00
Chapitre 16 (amortissement)	8 600.00	8 600.00	8 538.54
Chapitre 21 (biens mobiliers)	40 000.00	37 000.00	0.00

Chapitre 23 (immobiliers)	30 000.00	103 064.00	93 242.66
Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre section	11 554.00	11 554.00	11 554.00
Total	94 978.22	164 997.00	113 335.20

INVESTISSEMENT RECETTES

	Budgétisés 2016	Budgétisés 2015	Réalisés 2015
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	42 354.22	53 589.00	0.00
Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre section	52 624.00	52 625.00	52 624.57
Chapitre 021 Virement de la sect fonctionnement	0.00	9 308.00	0.00
Chapitre 10 -excédent de fonct reporté	0.00	49 475.00	49 475.00
Total	94 978.22	164 997.00	102 099.57

Le budget est donc équilibré en fonctionnement à 152 693.00€ et en investissement à 94 978.22€. Le conseil municipal, valide à l'unanimité le budget primitif annexe eau et assainissement 2016.

3. Domaine et patrimoine

1. Vente des terrains allée St Exupéry : fixation du prix

Délibération N°2016 08 : Budget annexe Lotissement St Exupéry

M. le Maire rappelle que les parcelles C 47 et C 825 notamment ont fait l'objet d'une déclaration préalable déposés en novembre au nom de la commune pour la division du terrain en 5 lots de 850m². (Plan annexé).

Le conseil municipal, après discussion, fixe le tarif des lots comme suit :

Lot 1 et 3 à 142€ H.T

Lot 2 : 150€ H.T

Lot 4 à 135€ H.T.

Lot 5 à 125€ H.T.

La mise en vente de ces terrains nécessite la création du budget annexe au 1^{er} janvier 2016. Il sera dénommé Budget annexe Lotissement St Exupéry.

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2016 de ce budget annexe.

Délibération N°2016 09 : Budget primitif 2016 budget annexe Lotissement St Exupéry

M. Tipa présente au conseil municipal le budget annexe 2016 Lotissement St Exupéry équilibré en fonctionnement à 589 900.00€

Le conseil municipal, valide à l'unanimité le budget primitif annexe St Exupéry 2016.

2. Suivi de l'acquisition de l'ESAT

L'EPF nous a adressé copie du courrier à destination du notaire en vue de la rédaction d'un compromis de vente relatif à la parcelle cadastrée B781.

4. Marché Public

1. Travaux de sécurisation de l'entrée Nord Messimy : choix de l'entreprise

Délibération N°2016 10 : Aménagement de voirie : sécurisation entrée Nord Messimy de la ZA à l'allée du cimetière

La commission d'appels d'offres s'est réunie le 03 mars pour l'ouverture des plis et le 09 mars pour l'analyse des offres en présence de M. Bouteille de l'entreprise ARCHIGRAPH.

L'offre de base avait été estimée à 378 517.32€ H.T.

Entreprise	Montant	Montant H.T. TOTAL	Note/pr	Note/prix	Note/valeur technique	Note/Délai	Note générale	Classement
Socatra	Base	229 782.60	268 903.10	4.54	1.9	1.7	8.145	2
	Option 1	36 936.00						
	Option 2	2 184.50						
Eurovia	Base	271 194.00	312 112.46	3.92	1.75	1.525	7.19	3
	Option 1	39 597.30						
	Option 2	1 321.16						
CTPG	Base	218 012.35	244 411.45	5.00	2.85	1.425	9.275	1
	Option 1	24 740.00						
	Option 2	1 659.10						

La commission d'appels d'offre propose de valider l'offre de l'entreprise CTPG.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'offre de l'entreprise CTPG.

5. Personnel Communal

1. Consultation assurance collective via le CDG01

Délibération N°2016 11 : Délibération donnant mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance vie.

Depuis quelques années, le centre de gestion a souscrit un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires des collectivités affiliées. Celui-ci a été mis en place pour assurer une couverture financière complète des risques encourus par les collectivités territoriales en cas de décès, accidents du travail, maladies professionnelles, maladies ou accidents non professionnels et maternité de leurs agents titulaires et contractuels.

Le marché avait été attribué à Gras Savoye et arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Pour notre commune, la cotisation s'élève à 6.21% du traitement annuel brut des agents titulaires soit environ 3 400€/an.

Dans le respect prévu par le code des marchés publics, le CDG doit justifier d'avoir été mandaté pour engager la procédure de consultation à l'issue de laquelle les collectivités auront la faculté d'adhérer ou non au nouveau contrat.

Aussi, M. le Maire propose à l'assemblée de donner mandat au président du centre de gestion de l'Ain pour procéder, au nom de la commune de Charnoz, à une consultation auprès des différents prestataires potentiels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition de M. le Maire.

6. Communication

1. Site internet : présentation du cahier des charges.

M. J-M Salaman présente le cahier des charges qui sera annexée à l'avis d'appel d'offre pour la refonte du site internet. L'avis d'appel d'offre sera publié dès que possible.

La date de remise des propositions est fixée au jeudi 12 mai à 17h00.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce cahier des charges.

Le conseil municipal remercie l'ensemble de la commission communication et plus spécialement Anne-Sophie Joubert pour la réalisation de l'écho des charmilles édition 2016.

7. Informations diverses

1. Les commissions

Mme E. Champion remercie également l'accueil chaleureux des deux artistes qui ont été interviewés pour l'écho des charmilles.

Le samedi 09 avril, différents ateliers, conférence et concert sur le thème « Le Mythe du Roi Soleil » seront organisés sur Charnoz en collaboration avec le CCR d'Ambronay.

Le vendredi 1^{er} juillet, la Commission culture jeunesse et sport organisera pour la deuxième année consécutive un ciné plein air dans le parc du château.

La commission CCAS organisera un pique-nique pour les seniors le samedi 02 juillet

Délibération N°2016 12 : Vente d'une parcelle rue Général Messimy

M. le Maire donne lecture d'un courrier établi par un pour un administré par rapport à une parcelle d'environ 120m² appartenant à la commune et qu'il a privatisé. Cet administré souhaite régulariser dans le cadre de la vente de son bien, cette situation et acquérir pour l'euro symbolique cette partie de parcelle.

M. le Maire rappelle que l'article [L. 3111-1](#) du CG3P reprend les dispositions de l'article L. 1311-1 du CGCT, qui indiquent que les biens du domaine public sont inaliénables et imprescriptibles. Par conséquent, la collectivité territoriale devra, pour céder un bien de son domaine public, le déclasser préalablement, afin de l'incorporer dans son domaine privé. Cette démarche de reclassement est coûteuse.

De plus, Les cessions à titre gratuit ou à un prix inférieur à la valeur du bien sont en principe interdites.

Par conséquent, le conseil municipal décide d'être dédommagé à hauteur de 5 000€, les frais de bornage et de dossier seront à la charge de l'acquéreur.

Mme M-L Sinistro indique qu'au prochain conseil, elle fera un résumé sur l'affaire du dépôt de plainte de la Suisse à l'encontre du CNPE Bugey.

M. J-M Brison souhaite remercier les agents municipaux pour l'entretien des espaces verts.

Les contrats emploi avenir de Matthew et Floriane arriveront prochainement à terme. Budgétairement, il est compliqué pour la commune de pérenniser ces deux postes. Les aides de l'Etat sont en baisse constante. La commune doit continuer à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Une procédure de recrutement sera lancée pour les mêmes types de contrat.

La séance est levée à 23h05.

Le Secrétaire de Séance

M. P-Y TIPA